

Un moratoire contre la fabrique des bébés téléphages !

Le lancement d'une nouvelle chaîne de télévision destinée aux enfants de 6 mois à 3 ans pose quatre problèmes graves.

1. Tout d'abord, nous savons aujourd'hui que le développement d'un jeune enfant passe par la motricité et la capacité d'interagir avec les différents objets qu'il rencontre. Alors que l'interactivité est intrapsychique chez l'adulte et l'enfant grand, elle a encore besoin de s'appuyer sur le corps et la sensori-motricité chez l'enfant jeune. L'intelligence, à cet âge, est en effet plus corporelle (sensori - motrice) que imagée ou conceptuelle. Il est à craindre que le temps passé par l'enfant devant les émissions d'une chaîne de télévision - qui rassurera les parents parce qu'elle est présentée comme fabriquée pour les tout-petits – ne l'éloigne des activités motrices, exploratoires et interhumaines, fondamentales pour son développement à cet âge.
2. Nous savons aussi que l'enfant ne se développe, et n'établit une relation satisfaisante au monde qui l'entoure, que s'il peut se percevoir comme un agent de transformation de celui-ci. C'est ce qu'il fait quand il manipule de petits objets autour de lui. Il est à craindre que l'installation d'un tout-petit devant un écran ne réduise son sentiment de pouvoir agir sur le monde et ne l'enkyste dans un statut de spectateur du monde.
3. Alors que les programmes proposés par cette chaîne existent déjà sous la forme de DVD, qui ont l'avantage de proposer une durée limitée, il est à craindre que la création d'une chaîne émettant en continu 24 heures sur 24 n'incite les parents à l'utiliser comme un moyen facile d'endormir leur enfant. Tous les parents savent comme le coucher d'un tout-petit est difficile : il rappelle, les parents y retournent, puis quittent sa chambre... pour revenir un peu plus tard, attirés par de nouveaux cris. Beaucoup de parents risquent d'être tentés par l'installation de la télévision dans la chambre de leur tout-petit comme un moyen de faciliter l'endormissement de celui-ci.
4. De nombreux travaux d'éthologie, y compris appliqués à la relation mère enfant, ont montré combien l'être humain est capable de s'accrocher aux éléments les plus présents de son environnement, dès les débuts de la vie, et notamment à ceux dont il a l'impression qu'ils le regardent. Il est à craindre que de jeunes enfants confrontés sans cesse aux écrans ne développent une relation d'attachement à eux qui les « scotchent » indépendamment de tout contenu. Ces enfants ne pourraient se sentir « bien au monde » - autrement dit sécurisés - que si l'un de ces fameux écrans est allumé près d'eux. L'argument qui consiste à dire que cette chaîne ne contient pas de publicité est particulièrement fallacieux de ce point de vue : les publicistes se rattraperont après,

quand l'enfant plus grand ne pourra plus se passer d'une présence permanente d'un écran allumé à côté de lui.

En conclusion : cette chaîne, évidemment lancée pour les actionnaires, risque de séduire certains parents. Mais ce n'est certainement pas pour le bénéfice des enfants qui seront installés devant elle. A une époque où on parle beaucoup d'écologie, prenons conscience que protéger nos enfants du risque de développer une forme d'attachement à un écran lumineux est une forme d'écologie de l'esprit.

C'est pourquoi il est urgent de se mobiliser pour la création d'un moratoire qui interdise à de telles chaînes de diffuser des programmes pour tout petits en continu, 24H sur 24, avant que nous en sachions un peu plus sur les relations du jeune enfant et des écrans.

Cet appel est lancé à l'initiative Serge Tisseron avec Pr Pierre Delion), Philippe Duval (Psychologue Clinicien, Directeur de Publication du Journal des Professionnels de l'Enfance), Sylviane Giampino (Psychanalyste, psychologue petite enfance, fondatrice d'A.NA.PSY.p.e.), Pr Bernard Golse Vincent Magos (Psychanalyste, responsable de la Coordination de l'aide aux victimes de maltraitances - Belgique) et Pr Marie-Rose Moro (Chef de service au Centre Hospitalier Universitaire Avicenne).

Marie-Paule Le Ninan